

Contribution du CIQ (Comité d'intérêt de quartier) Pignonnet Beauvalle Club Hippique Ensoleillée, Camp de Menthe, à l'enquête publique sur le projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de la Constance.



email : CIQ.PIGNONNET@gmail.com

Site web ciqpb.fr

1. Introduction	1
2. Circulation	2
3. Pollution	4
4. Environnement	4
5. Conclusion	5

1. Introduction

Le périmètre de notre CIQ (Comité d'intérêt de quartier) est situé en première couronne du centre d'Aix au nord pour sa partie Pignonnet et à la frontière sud-est du périmètre du projet de la ZAC de la Constance pour sa partie Beauvalle Club Hippique Ensoleillée Camp de Menthe, au débouché des accès au sud-est de cette ZAC. Comme cette dernière, il est "cerné" par l'autoroute A8 la Provençale (qui le coupe dans sa partie centrale) et par l'A51 Val de Durance, et longé par une même voie ferrée, la ligne Aix-Rognac, actuellement désaffectée.

Notre CIQ s'inquiète des impacts de ce projet de grande ampleur qui va aggraver les problèmes de circulation et de pollution déjà très importants que connaît notre quartier. Nous nous interrogeons également sur le dimensionnement de ce projet et sur l'adaptation de ses infrastructures, notamment sur le plan des mobilités, ainsi que sur la question environnementale et du patrimoine aussi bien naturel que culturel que ce projet de ZAC partage en partie avec le nôtre : terrains agricoles, cours d'eau (la Thumine, en bordure de la ZAC, est un affluent du fleuve de l'Arc qui traverse le sud-ouest de notre quartier) bastides et paysages cézanniens, etc..

Pour rappel ce projet prévoit la construction de 3 600 logements sur 240 000 m² de SDP (Surface de Plancher), de commerces et de services sur 5 000 m² de SDP, d'une activité tertiaire sur 70 000 m² de SDP et des équipements publics pour 12 000 m² de SDP, soit l'urbanisation de 48 ha et l'imperméabilisation de 32 ha de terres agricoles. Il est estimé que cette ZAC accueillera plus de 13 000 personnes (habitants et salariés) et qu'y circuleront plus de 3 000 véhicules/jour.

De nombreuses autorités (Commission de l'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal du Pays d'Aix, Agence régionale de Santé, Mission régionale de l'Autorité Environnementale, de Conseil Scientifique Régional de la Protection de la Nature, etc.) ont émis des réserves et même des avis négatifs sur ce projet, concernant notamment les questions de santé publique, qui nous alertent aussi bien pour les futurs habitants de ce projet de ZAC que pour ceux de notre quartier, enclavé dans ce même dense réseau routier et autoroutier et qu'il est prévu de densifier, en outre, encore davantage.

Bien que le périmètre de notre CIQ soit concerné au premier chef par ce projet de ZAC de la Constance, du fait de notre position géographique, aucune réunion d'information n'a été

organisée à notre intention par la ville sur ce projet et nous n'avons eu aucune connaissance d'une étude sur les répercussions sur notre quartier.

2. Circulation

Notre quartier est déjà traversé par une intense circulation automobile de transit et des embouteillages aux heures de pointe : véhicules en provenance ou en direction de l'autoroute A8 la Provençale (Aix-en-Provence/Monaco) et de l'autoroute A51 Val de Durance (Marseille/Gap), empruntant notamment l'avenue Jean Giono/Colonel Schuler, du centre commercial et industriel des Milles la Pioline par l'avenue du Club Hippique/Camp de Menthe/RD69, l'un des principaux pôles d'activité de l'agglomération, du centre-ville et d'autres quartiers etc, nombre de ces véhicules empruntant, par ailleurs, fréquemment les petites rues résidentielles pour éviter les feux rouges.

Notre CIQ s'inquiète au plus haut point du trafic automobile supplémentaire qui serait généré par ce projet de ZAC dans les dimensions importantes actuellement prévues sur un territoire très enclavé avec des accès débouchant sur le périmètre de notre CIQ. D'autant plus qu'aux habitants et usagers de cette ZAC, il faudra ajouter ceux notamment du Jas de Bouffan, un des quartiers les plus densément peuplés de la ville, jouxtant cette ZAC dont il devrait constituer également une voie d'accès et un débouché, qui traverseront probablement cette ZAC via les nouvelles infrastructures routières qu'il est prévu d'aménager pour se rendre notamment au pôle de la Pioline, ou encore rejoindre la D9n via le nouveau pont sur l'Arc Arnaud Beltrame construit sur le périmètre de notre CIQ, ou encore la D8n quand le "barreau" de la Félicité, prévu de longue date, sera enfin construit. Ces nouvelles infrastructures prévues en bordure du périmètre de notre CIQ, à savoir l'élargissement du passage du chemin des aubépines sous le tunnel ferroviaire, tellement réduit aujourd'hui qu'il impose une circulation alternée, qui serait réservé aux mobilités douces/ transports communs, le futur boulevard de l'ensoleillée et le projet de BHNS (Bus à haut niveau de services) B sur l'emprise de la voie ferrée, voire l'ouverture d'une gare de la Constance dans la perspective peut-être d'un retour du train, qui figurent sur les plans du projet, sauf erreur de notre part, ne sont pas de nature à apaiser nos inquiétudes tant il est probable qu'elles créent un "appel d'air" attirant encore plus de véhicules et surtout tant l'hypothèse de leur réalisation en ce qui concerne les transports communs, susceptibles de réduire ce trafic automobile, semble lointaine. Dans tous les cas, l'avenue du Club Hippique/Camp de Menthe/RD69 sur laquelle il est prévu que ces nouvelles infrastructures

débouchent n'offre pas de réelles possibilités d'élargissement, en particulier sur le tronçon avenue du Club Hippique. À peine peut-on y envisager mettre un couloir de bus et une piste cyclable. On imagine mal qu'elle puisse accueillir un flux de véhicules supplémentaires important sans occasionner une thrombose en termes de circulation qui se répercutera sur l'ensemble de notre quartier, des quartiers sud et au-delà.

3. Pollution

Le périmètre de notre CIQ est particulièrement touché par la pollution, notamment atmosphérique, étant traversé par les autoroutes A8 et A51, auxquelles s'ajoutent la présence d'une chaufferie à bois et une intense circulation automobile de "transit", évoquée plus haut.

La réalisation du projet de ZAC de la Constance dans les dimensions actuellement prévues ne manquera pas d'aggraver encore plus ce trafic automobile de transit et les pollutions qui vont avec, aussi bien sur le plan de l'air que du bruit. Des experts qui ont étudié le projet de ZAC de la Constance s'en sont émus pour les futurs habitants dont certains seront logés aux abords immédiats de l'autoroute. C'est déjà le cas malheureusement de nombreux habitants de notre quartier dont les logements sont situés le long des autoroutes A8 et A51 et c'est notamment le cas de l'école des Floralties qui jouxte littéralement l'A8.

Il est avéré déjà que cette autoroute est une source importante de pollution dépassant parfois les limites normatives européennes et largement les recommandations de l'OMS.

Au risque d'aggravation de la pollution de l'air, il faut ajouter celui lié à la pollution des eaux et au risque inondation. Situé sur un plateau dominant le périmètre de notre CIQ, le projet de ZAC de la Constance, dont la gestion des eaux pluviales et des bassins de rétention a appelé également des réserves de certaines autorités, générera des ruissellements qui ont de fortes probabilités de se retrouver dans l'Arc. En cas de pluies torrentielles, les fortes pentes des routes situées au niveau de la voie ferrée aggravent ce risque d'inondation, d'autant plus qu'une étude très détaillée dans la localisation des volumes de rétention pluviale indique des remontées de nappes potentielles au niveau de cette voie ferrée.

Il est très important de noter que, du fait de sa situation géographique, une grande partie de notre CIQ étant situé dans un talweg, c-a-d au creux d'une vallée creusée en l'occurrence par l'Arc, les pollutions ont tendance à s'y accumuler et y stagner, et que le risque inondation y est également particulièrement élevé du fait de la présence du fleuve de l'Arc.

4. Environnement

Le périmètre de notre CIQ partage avec celui mitoyen du projet de ZAC de la Constance la chance d'avoir des espaces naturels, quelques terres agricoles encore exploitées (sur quelques centaines de m² seulement contre des hectares sur la Constance, restée beaucoup plus agricole), la présence d'un club hippique dans le cas de notre CIQ, d'être parcouru par un cours d'eau, le fleuve de l'Arc en ce qui nous concerne, dans lequel se jette le ruisseau de la Thumine qui traverse, de son côté, le périmètre de la ZAC de la Constance, et de compter des bastides et des points de vue connus mondialement grâce aux tableaux du peintre aixois Paul Cézanne, dont "La Sainte-Victoire au grand pin" au-dessus de la maison dit du Tubet. Des éléments insuffisamment pris en compte dans le projet à propos duquel plusieurs autorités environnementales ont donné un avis défavorable, estimant que les compensations liées à l'artificialisation des sols et que le comptage des espèces naturelles et leur protection sont insuffisants. Dans notre quartier, nous tenons à rappeler ces éléments ne sont pas davantage pris en considération, ni valorisés alors qu'ils contribuent de manière essentielle au bien-être et la santé physique et mentale des habitants (pas d'espaces verts aménagés dignes de ce nom, dans notre quartier, pas d'aménagement le long de l'Arc permettant d'y accéder et de s'y promener, pas de véritable centralité de quartier ni lieu de convivialité, malgré nos demandes répétées de développement de la promenade de l'Arc à partir du pont de l'Arc jusqu'aux Milles via notre quartier et de création d'un parc de l'Arc à la Beauvalle sur le modèle du parc Christine Bernard).

Il nous semble que le projet de mobilités douces envisagé dans le cadre de la ZAC de la Constance devrait venir se greffer sur notre demande d'aménagement de promenade et parc de l'Arc, connectant et créant de nouveaux axes piétons et cyclables nord sud/est ouest. Ce volet de mobilité pourrait s'accompagner d'un volet culturel et pédagogique avec la création d'une ferme pédagogique à la Constance, d'un centre d'interprétation sur l'Arc à la Beauvalle dans le cadre du futur prolongement de la Promenade de l'Arc/Parc de la Beauvalle et de parcours cézanniens en complément de celui existant en ville.

5. Conclusion

Notre CIQ est conscient des problèmes de logement que rencontrent nombre d'habitants et auquel ce projet de ZAC de la Constance entend répondre.

Cependant, ce projet tel qu'il est actuellement envisagé nous paraît être d'une ampleur trop importante par rapport aux infrastructures prévues, notamment en termes de mobilité, et poser des questions environnementales.

De plus, ces répercussions sur notre quartier ne semblent pas avoir été suffisamment prises en compte. À tout le moins, elles ne nous ont pas été présentées et nous déplorons un déficit d'informations.

Notre CIQ demande en l'état une réouverture de la concertation associant au moins les quartiers limitrophes concernés comme le nôtre, un redimensionnement plus modeste du projet, une meilleure prise en compte des aspects environnementaux, sociaux, culturels et des mobilités dans le cadre de ce projet et en liaison avec notre quartier.